

Décision n°2025-13M-tarifs

Décision modificative portant sur l'approbation des tarifs du 14^{ème} congrès « AEI 2025 » _CERGAM

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Vu la décision n°2025-13/Tarifs portant approbation de tarifs en date du 21 février 2025,

Considérant que certains éléments de la demande initiale formulée par Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM - UR 4225) sont erronés,

Considérant que dans un souci de cohérence il convient de corriger les erreurs originelles,

Considérant en conséquence qu'il convient de procéder à la modification de la décision initiale susvisée,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont modifiés les dates et tarifs d'inscription indiqués à l'article 1 de la décision initiale comme suit :

Catégories	Tarif	
Les auteurs doctorants	263,64€ HT / 290€ TTC	
Les auteurs enseignants-chercheurs	Inscription jusqu'au 30/04/25 336,37€ HT / 370€ TTC	Inscription à partir du 01/05/2025 427,28€ HT / 470€ TTC
Les accompagnants	81,82€ HT / 90€ TTC	

Article 2 :

Les autres dispositions de la décision n° DAJI/2025-013-Tarifs restent inchangées.

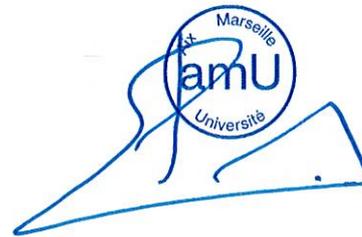
Article 3 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 3 avril 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **08 AVR. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **08 AVR. 2025**